

FICHE MÉTIER

Chargé de mission Grand Site

FILIERE METIER – **Aménagement et développement durable**

FAMILLE – **Gestion et développement de projets**

TYPE DE GRAND SITE - **Projet de Grand Site / Phase opérationnelle/ Phase label**

FINALITÉS DU MÉTIER

Le chargé de mission de Grand Site a pour objectif d'accompagner un territoire dans une démarche de gestion visant l'obtention du label Grand Site de France.

En lien avec les acteurs socio-économiques du territoire, les élus et la DREAL, le chargé de mission œuvre à la formulation d'une vision partagée de l'avenir du Site, pouvant déboucher sur une Opération Grand Site.

MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES

Mettre en place et animer les instances de concertation et le comité de pilotage

- Identifie les acteurs publics et privés du territoire qui sont concernés par la construction et la mise en œuvre du projet du Grand Site
- Organise et anime la concertation avec les acteurs du territoire et les partenaires, notamment au travers de groupes de travail thématiques ; lève les blocages entre acteurs
- Analyse les actions proposées par les groupes de travail et en assure le suivi
- Propose aux instances de décision les outils permettant une visibilité du projet
- Prépare l'ordre du jour et programme les réunions, assure le secrétariat des instances
- Fait valider les projets à ses différents stades

Faire émerger et définir les grandes orientations d'un projet de gestion

- Pilote les diagnostics mettant en évidence les enjeux et contraintes du territoire du Grand Site
- Coordonne l'émergence des éléments stratégiques du projet (enjeux orientations, actions prioritaires, périmètre, gouvernance, lien avec les autres grands projets du territoire)
- Étudie la faisabilité des actions proposées
- Assure l'ingénierie financière
- Coordonne avec les services de l'Etat le suivi du site classé et l'instruction du projet Opération Grand Site aux niveaux national et régional (CDS, CSSP)
- Réalise le pilotage des études (appel d'offre, cahier des charges, suivi des prestataires, suivi d'études, réunions de travail et de terrain)

Communiquer sur la démarche en cours

- Élabore une stratégie de communication (identifie les cibles, les supports, les axes de la communication)
- Met en place des supports de communication adaptés (site Internet, lettre d'information, exposition, réunions publiques, ...)
- Organise les relations presse
- Organise les relations avec les institutionnels

ACTIVITÉS ANNEXES

Mettre en place une politique d'observatoires

- Crée les observatoires (fréquentation, retombées économiques, photographiques)
- Organise la collecte des données, les ordonne pour analyses
- Assure la centralisation des préconisations issues de ces observatoires

Déterminer et suivre la gestion des flux des visiteurs

- Élabore et met en place un schéma de circulation
- Développe les possibilités de circulations alternatives (vélo, piétons etc.)
- Supervise et coordonne la gestion au quotidien des navettes lorsqu'elles existent
- Supervise et organise la gestion des flux et des stationnements
- Programme les travaux de voirie, coordonne les projets, voire les travaux avec les partenaires (décideurs, financeurs, services techniques intervenants)

Réaliser le suivi administratif, budgétaire et le secrétariat de la structure porteuse du service

- Prépare le budget et suit l'exercice budgétaire
- Engage et suit les dépenses et les marchés
- Assure/participe au secrétariat de l'organisme
- Organise la relation avec les élus et les institutions
- Rédige les bilans d'activité

Encadrement intermédiaire

- Encadre et anime les équipes de son service
- Prépare la programmation, les fiches action et la budgétisation
- Organise et coordonne les travaux des équipes

COMPÉTENCES REQUISES

Connaissances

- Gestion d'un Grand Site
- Politique des sites : lois de 1930 et de 1906 ; circulaire du 21 janvier 2011 sur la politique nationale des Grand Sites, règlement du label Grand Site de France
- Acteurs et enjeux du développement durable, de l'aménagement du territoire et du patrimoine naturel et culturel.
- Enjeux et fonctionnement des collectivités locales et du monde du tourisme
- Code de l'environnement, protection du paysage et règles de l'urbanisme
- Fonctionnement écologique d'un site

- Histoire du site
- Commande publique et loi Maîtrise d'ouvrage public (MOP)
- Sources et procédures de financement des politiques publiques
- Ingénierie de financement
- Procédures administratives de travaux
- Conduite de projet
- Gestion comptable et budgétaire, comptabilité publique
- Système d'Information géographique et cartographie
- Management et encadrement d'équipe

Savoir-faire

- Animation de réunion
- Technique de veille
- Suivi de programmations

Capacités

- Autonomie
- Relationnel
- Diplomatie
- Synthèse
- Rédaction de rapport et documents
- Prise de parole en public

ÉVOLUTIONS LIÉES AU MÉTIER

Le métier peut être impacté par la réforme territoriale et l'évolution du schéma de coopération intercommunal, ainsi que par la place de l'environnement dans les politiques publiques.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE

Le métier est celui d'un pionnier, travaillant seul et en autonomie pour le projet de Grand Site. Ce métier s'exerce principalement en réunion, sur le terrain ou devant écran (importance de la tâche administrative) sous la responsabilité d'un élu ou d'un directeur (DGS de collectivité) référent.

L'animation nécessaire à l'exercice de ce métier, nécessite de nombreuses réunions publiques, donc un travail en soirée ou le week-end et des déplacements fréquents sur le périmètre ou à l'extérieur.

Le permis B est indispensable à l'exercice du métier.

RISQUES PROFESSIONNELS

Gestion du stress (travail en autonomie complète)

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Niveaux de diplômes

Le métier est accessible avec un diplôme de niveau I (bac+5) en aménagement, écologie, gestion de la biodiversité, voire un diplôme d'ingénieur du Paysage.

Une première expérience de 4 à 5 ans comme chargé de mission aménagement gestion de l'espace, directeur structure intercommunale, comportant du montage de dossiers complexes, de la maîtrise d'ouvrage et de la conduite d'opérations de travaux est conseillée.

Concours

Le métier est accessible aux agents de catégorie B (technicien territorial + expérience) et catégorie A (attaché ou ingénieur territorial).

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS

Au plan hiérarchique

Le métier est placé sous l'autorité du directeur de la structure gestionnaire, de son DGS, ou de son président lorsqu'il travaille seul.

Liens fonctionnels et relationnels

Les organismes gestionnaires d'un Grand Site étant forts différents les uns des autres, les liens fonctionnels et relationnels varient, mais au sein de l'organisation, ce métier nécessite une très grande transversalité dans le fonctionnement.

Au plan opérationnel ou relationnel

Les services de l'État (Dreal dont Inspecteur des sites, STAP dont Architecte de Bâtiments de France, Préfecture, DDT), le comité de pilotage de l'OGS, le Réseau des Grands Sites de France, les bureaux d'études, les offices de tourisme, les services techniques, tourisme et environnement du Conseil Général, voire du Conseil Régional, les services des communes concernés, les propriétaires concernés, les associations et la population locales.

MÉTIERES CONNEXES ET MOBILITÉ

Chargé de mission aménagement ou tourisme dans un Espace Naturel

Proximité métiers (externe)

Code ROME K1802 : Développement local

Code RIME : ND

CNFPT : 02/B/08 Chef de projet développement territorial OU 02/B/09 Responsable gestion des espaces naturels

Mobilité (interne)

Chef de projet Grand Site, Directeur adjoint d'un Grand Site, Directeur d'un Grand site